

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome

du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ;
Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ; Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET,
IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à Mme ECHEVERRIA ; M. ETCHEVERRY à
M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N°14 — REGIE AUTONOME : MODIFICATION DU CONTRAT DE LOCATION D'INSTRUMENTS

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de l'optimisation de la gestion du parc instrumental du Conservatoire Maurice Ravel, un ajustement au contrat de location des instruments est proposé. Cette modification vise à instaurer un suivi plus rigoureux et à renforcer la capacité de l'établissement à gérer efficacement l'inventaire du matériel en lien avec le service financier, afin de garantir une traçabilité complète et un suivi financier précis incluant les coûts d'acquisition, d'entretien et d'amortissement du matériel.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



Action prévue :

- Modification de la durée du contrat de location : passage d'une tacite reconduction à une durée de contrat de 10 mois

Après délibération, il est demandé à la régie autonome d'habiliter Monsieur le Président à signer la modification du nouveau contrat de location d'instrument. Vous trouverez le projet de ce contrat en annexe du présent rapport

DONT ACTE